

# Qu'est-ce que la SPAR et comment bénéficiera-t-elle à la Société Civile ?

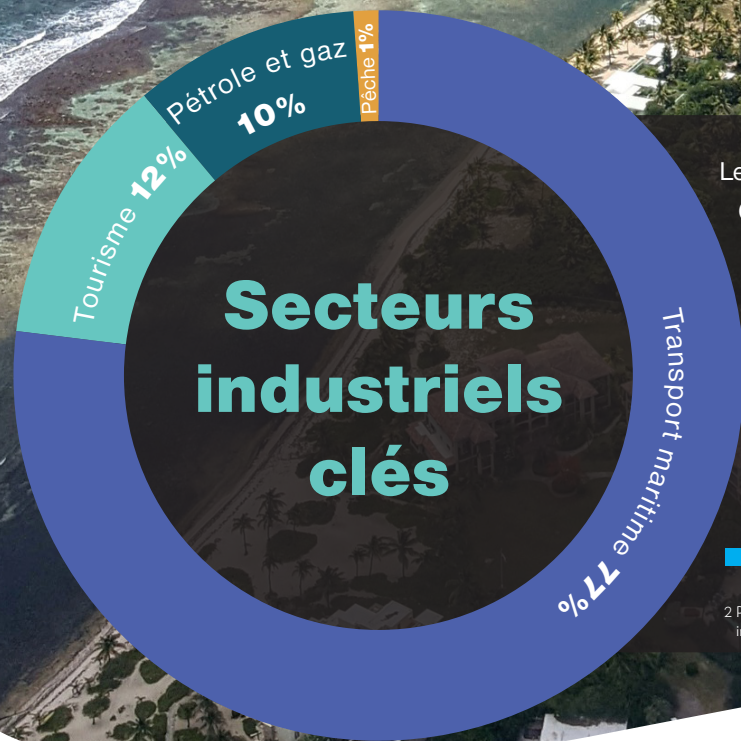
Si vous vivez ou travaillez dans une communauté côtière, vous avez dû constater de visu que la santé des habitats marins et côtiers, comme les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins, s'est détériorée. Vous auriez également pu constater ou être témoin de l'impact dévastateur de ces changements sur les moyens de subsistance et le bien-être.

La **Stratégie et le Plan d'Action Régionaux pour la Valorisation, la Protection et/ou la Restauration des Principaux Habitats Marins dans la Région des Caraïbes 2021 - 2030** (SPAR)<sup>1</sup> ont été élaborés pour faire face à la détérioration continue des ressources marines. Elle fournit une orientation stratégique, des solutions pratiques et des mesures spécifiques pour conserver et restaurer ces habitats vitaux.

**La mise en œuvre urgente de la SPAR** est une prochaine étape cruciale pour protéger ces ressources vitales et les habitants qui en dépendent. Les organisations de la société civile (OSC) ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de la SPAR.

**La réussite de la mise en œuvre de la SPAR nécessitera la participation active, collective et collaborative** de la société civile/ des OSC, du secteur privé, des décideurs et des chercheurs, y compris des parties prenantes locales, nationales, sous-régionales, régionales et intergouvernementales. Les OSC peuvent jouer un rôle important pour assurer l'engagement des communautés locales, notamment en donnant la parole aux parties prenantes vulnérables ou historiquement sous-représentées.

<sup>1</sup> <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/36347>



Le bien-être économique et social de plus de **134 millions d'habitants** aux Caraïbes dépend de la santé de ces habitats. La valeur économique de la Mer des Caraïbes pour la région est estimée de manière prudente à **407 milliards de dollars américains** par an, dont **54,55 milliards** directement liés aux habitats<sup>2</sup> marins et côtiers (voir la répartition par secteurs industriels clés).

- |   |  |
|---|--|
| ■ Transport maritime 311,32 milliards de dollars américains | ■ Dessalement 0,23 milliard de dollars américains  |
| ■ Pétrole et gaz 39,89 milliards de dollars américains      | ■ Tourisme 47,1 milliards de dollars américains  |
| ■ Aquaculture 1,9 milliard de dollars américains            | ■ Pêche 4,99 milliards de dollars américains   |
|   | ■ Protection du littoral et séquestration de carbone 1,56 milliard de dollars américains |

<sup>2</sup> Patil, P.G., Virdin, J., Diez, S.M., Roberts, J. and Singh, A. (2016). Toward A Blue Economy: A Promise for Sustainable Growth in the Caribbean; An Overview. Washington D.C.: The World Bank.



# Points clés

- La SPAR est un plan d'action visant à rétablir la santé des ressources marines et côtières des Caraïbes et à promouvoir leur utilisation durable.
- Elle apporte des solutions aux problèmes tels que l'accès aux ressources et les conflits entre les utilisateurs des ressources. Elle soutiendra également la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, ainsi que l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.
- Les ressources marines et côtières des Caraïbes sont essentielles à l'économie et à la création d'emplois, elles sont en effet évaluées à 407 milliards de dollars américains par an<sup>2</sup>.
- La réussite de la mise en œuvre de la SPAR requiert la participation active, collective et collaborative de la société civile/des OSC, du secteur privé, des décideurs politiques et des chercheurs.
- Les OSC peuvent jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation à la SPAR et dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures profitant à leurs parties prenantes.
- La SPAR offre de nouvelles possibilités élargies pour engager la société civile dans la gouvernance des ressources marines.

## Ce que la société civile peut faire maintenant

- Élaborer une stratégie de communication conçue pour sensibiliser leurs membres, réseaux et partenaires à la SPAR, pour qu'ils puissent collectivement plaider (par exemple, auprès des décideurs politiques et du secteur privé) en faveur d'une mise en œuvre rapide de la SPAR.
- Intégrer les solutions et les mesures de la SPAR dans leurs programmes et consulter leurs parties prenantes pour s'assurer qu'elles représentent précisément leurs priorités et leurs besoins.
- Obtenir des subventions et/ou d'autres sources de financement pour soutenir les programmes et projets identifiés.
- Participer activement aux opportunités collaboratives et multipartites avec les parties prenantes pour aider à façonner et accélérer la protection des coraux, des mangroves et des herbiers marins.
- Stimuler la collaboration entre les OSC locales, nationales et régionales, par ex., en instaurant des partenariats à court ou à long terme et en menant des campagnes de sensibilisation collectives.

**Information de contact:** Adresse: 14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaïque W.I. • Téléphone: (876) 922-9267-9

• Courriel: [unep-cartagenaconvention@un.org](mailto:unep-cartagenaconvention@un.org) • Web: [www.unep.org/cep](http://www.unep.org/cep)

• Facebook: @ UNEPCartagenaConvention • Instagram: @ unep\_cep • Twitter: @ UNEP\_CEP